

---

Il nous fait plaisir d'apprendre que conformément à la promesse faite à la fin de la dernière session, une commission a été nommée pour s'enquérir du fonctionnement de l'Acte du Service Civil, et autres matières qui concernent l'administration et que le rapport de cette commission nous sera soumis à la présente session. Nous assurons Votre Excellence que ce rapport recevra de nous une attentive considération.

Nous sommes bien aises que Votre Excellence nous ait informés que le rapport de la commission chargée de s'enquérir de la question de la manufacture du sucre de betterave nous sera aussi soumis.

Nous nous félicitons de savoir que comme il est désirable que les règlements de pêcheries dans la Colombie-Britannique soient examinés et révisés pour qu'on les rende plus conformes aux besoins des pêcheries dans cette province, une commission ayant cet objet en vue, a été nommée.

Nous apprenons avec satisfaction que la mesure importante concernant la loi criminelle qui nous a été communiquée à la dernière session a été revue et amendée conformément aux vues exprimées à sa présentation au parlement, et nous sera soumise. Nous avons entendu avec intérêt Votre Excellence nous annoncer que nous aurons à nous occuper de projets de loi concernant une nouvelle délimitation des circonscriptions électorales sur la base du dernier recensement; l'établissement des frontières dans les territoires, la fusion des départements de la Marine et des Pêcheries; et que des mesures nous seront aussi soumises pour amender l'Acte du Service Civil, les actes concernant la propriété immobilière dans les territoires et les actes concernant les pêcheries.

Votre Excellence ayant bien voulu recommander ces importantes questions à notre étude la plus sérieuse ainsi que tous les autres sujets d'un intérêt public qui pourront nous être soumis, peut être certaine que nous nous en occuperons avec zèle et assiduité.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, La Chambre s'est ajournée.

---

---